Ecole nationale supérieure de la photographie
30 av. Victor Hugo - BP 10149
13631 Arles, France
Téléphone +33 (0)4 90 99 33 33
www.ensp-arles.fr

DONS DE DOCUMENTS

Bon de dépôt pour comité de sélection de l'ENSP

La bibliothèque de l'ENSP accepte les dons sur deux périodes précises :
→ la première quinzaine du mois de juillet
→ le mois de septembre
Ceux-ci sont soumis à un comité de sélection se réunissant une fois par an.

Seuls seront étudiés les dons remis en mains propres à la bibliothèque, à l'accueil de l'ENSP ou par envoi postal à l'adresse suivante :
École nationale supérieure de la photographie
30 avenue Victor Hugo
BP 10149
13631 Arles

DOCUMENT SOUMIS AU DON

→ Nom et prénom du donateur
.....

→ Téléphone | .....

→ Adresse email | .....

→ Titre du ou des documents remis
.....
.....
.....
.....
.....
.....

→ Date du don | .....

Pour rappel | Ces documents sont donnés à titre gratuit et de manière définitive et irréversible. La bibliothèque se réserve le droit de se défaire des documents qu'elle juge ne pas correspondre à sa politique documentaire.